

# **Menaces sur les libertés académiques en France, Comment faire face ?**

L'autonomie des universités et l'indépendance des chercheuses et chercheurs font partie intégrantes des fondements de notre démocratie.

Par libertés académiques, nous entendons :

- Liberté pour les chercheuses et chercheurs de choisir leurs sujets de recherche.
- Liberté pour les étudiant·es de s'exprimer, de se mobiliser et de contester.

En France comme aux Etats-Unis, les étudiant·es jouissent du droit à l'expression et à l'information. Il est en principe interdit à la police de pénétrer dans l'enceinte de l'université sans l'accord explicite du Président. Mais ce principe a été rompu dernièrement par la présidence de l'Université de Columbia qui avait fait appel aux services de police, entraînant l'arrestation d'une centaine d'étudiant·es opposé·es à la guerre à Gaza. Le modèle de financement des universités américaines les rend plus vulnérables face aux pressions des donateurs privés.

Ces dernières années, les interventions policières dans des universités françaises se sont aussi multipliées. Pendant la mobilisation contre Parcoursup en 2018, contre les réformes des retraites (2019, 2023) et pendant les mobilisations de soutien au peuple Palestinien.

Du côté de la liberté de la recherche, on assiste en France à une offensive réactionnaire depuis une dizaine d'années (l'élection d'Emmanuel Macron en 2017). La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche Frédérique Vidal avait notamment commandité une enquête au CNRS sur les présumées dérives islamо-gauchistes de la recherche académique, ce qui avait soulevé une vague de contestations dans la communauté scientifique. Le CNRS avait refusé de mener cette enquête, précisant que la notion d'islamo-gauchisme n'avait aucun fondement scientifique.

En mai 2024, le député « Les Républicains » Patrick Hetzel, qui fut ensuite ministre de l'ESR pendant quelques mois, avait déposé une loi visant à la création d'une commission d'enquête du même type.

Ces menaces, font souvent suite à des « paniques morales » qui naissent dans les milieux intellectuels et journalistiques réactionnaires et elles ciblent toujours les mêmes sujets de recherches :

- Sujets en lien avec des questions de genre et d'orientation sexuelle,
- Étude des discriminations (raciste, sexiste, LGBTphobe),
- Sujets critiques de l'impérialisme,
- Sujets en lien avec les inégalités économiques.

Au-delà des menaces d'enquêtes idéologiques, le fonctionnement des financements par projets peut aussi être questionné. En effet celui-ci tend à orienter la recherche vers les sujets les plus « rentables », c'est à dire les plus proches des attentes des décideurs économiques.

En cas d'arrivée au pouvoir d'un gouvernement d'extrême droite, ces menaces pourraient probablement se concrétiser, et nous pourrions assister à la mise en place d'une police de la pensée à l'université, et à la mise sous tutelle du monde académique.

**Nous vous proposons de venir échanger sur ces questions avec nous !**

